

**Demande d'utilisation durant toute l'année scolaire :  
infrastructures sportives du CO de Sarine Ouest**

A envoyer **par courrier en 2 exemplaires** à l'adresse ci-dessous à droite  
→ au plus tard **le 15 mai précédant l'année scolaire visée** ←

Société / identité du requérant (privé)	
Les membres sociétaires ont-ils moins de 20 ans ?	Oui          Non
Nom et prénom du responsable	
Adresse du responsable	
Courriel du responsable	
No de téléphone du responsable	
Descriptif de l'activité/manifestation	
Infrastructure-s demandée-s	salle 1          salle 2          autre :
Cochez ce dont vous avez besoin	mat. gymn.    vestiaires    autre :
Jour et horaire souhaités <small>Entraînements : de 17h00 à 21h30 la semaine; de 8h00 à 21h30 le w-e et j f. Manifestations : de 17h00 à 23h00 la semaine ; de 10h00 à 23h00 le w-e et j f. Minimum une heure, puis par demi-heure</small>	Jour :  Horaires : début :                          fin :
Remarques	

**Contrat de location**

Le soussigné de gauche déclare avoir **téléchargé, lu depuis le site internet de l'école concernée, et accepté l'intégralité des directives et tarifs qui font partie intégrante** de ce contrat écrit.

**Conditions d'utilisation**

- Les infrastructures sont fermées durant les vacances de Noël et dès la première semaine des vacances scolaires d'été jusqu'à la deuxième semaine d'août incluse.
- Les accès aux infrastructures se font par les chemins et routes utilisés pour se rendre à l'école.
- Les usagers utiliseront uniquement les places de parc de l'école prévues pour le type de véhicule utilisé. Ils veilleront à respecter le voisinage et à limiter les nuisances.
- Les sûretés, selon les tarifs annexés, seront déposées auprès du concierge responsable de site de l'Ecole lors de la remise des clés. Le rendez-vous est fixé d'entente entre les personnes concernées.
- Une attestation RC pourra être exigée en tout temps.
- La restitution des clés sera effectuée au plus tard le matin du jour ouvrable suivant l'échéance contractuelle. Les sûretés seront restituées par le concierge responsable de site à ce moment-là.

Le représentant ou requérant soussigné prendra les dispositions nécessaires pour le respect des directives et conditions d'utilisation.

Le représentant de la société requérante (locataire)          Association du cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac Français  
Grand-Rue 51 – CP 1622  
1701 Fribourg

.....  
(date et signature)

.....  
(date et signature)

*Le terme masculin s'applique indistinctement aux personnes de sexe féminin et masculin.*

Création : GT/YTI          09.2013	Approbation : BCD 31.03.2014	Version : BCD 1.0	Page 1 / 1
---------------------------------------	---------------------------------	----------------------	------------